REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU RHÔNE

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **30 novembre 2009**

Délibération n° 2009-1096

commission principale : proximité et environnement

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Lutte contre le changement climatique et freins rencontrés par les entreprises - Contrat de recherche et de développement avec le laboratoire Pacte de l'institut d'études politiques de Grenoble

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de la planification et des politiques d'agglomération

Rapporteur : Monsieur Colin

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 20 novembre 2009

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 1er décembre 2009

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Charrier, Daclin, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mme David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. David G., Desbos, Deschamps, Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Millet, Muet, Mme Pesson, M. Petit, Mme Pierron, MM. Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Uhlrich, Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yérémian.

Absents excusés : Mme Elmalan (pouvoir à M. Plazzi), M. Buna (pouvoir à M. Charles), Mmes Guillemot (pouvoir à M. Longueval), Besson (pouvoir à M. Touleron), MM. Barral (pouvoir à M. Crimier), Blein (pouvoir à M. Lebuhotel), Balme (pouvoir à M. Claisse), Mme Bocquet (pouvoir à M. Gignoux), M. Darne JC. (pouvoir à M. Ferraro), Mme Dubos (pouvoir à M. Serres), MM. Fleury (pouvoir à M. Desseigne), Forissier (pouvoir à M. Quiniou), Genin (pouvoir à M. Lévêque), Mme Ghemri (pouvoir à M. Albrand), MM. Goux (pouvoir à M. Flaconnèche), Le Bouhart (pouvoir à M. Thivillier), Meunier (pouvoir à M. Cochet), Morales (pouvoir à M. Vincent), Ollivier (pouvoir à M. Reppelin), Réale (pouvoir à M. Passi), Mme Revel (pouvoir à M. Grivel), MM. Roche (pouvoir à M. David G.), Terracher (pouvoir à M. Chabrier), Terrot (pouvoir à M. Lelièvre), Turcas (pouvoir à M. Buffet), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à Mme Tifra), M. Vergiat (pouvoir à M. Léonard).

Absents non excusés : M. Calvel, Mmes Peytavin, Bab-Hamed, M. Louis, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, M. Pillonel.

Séance publique du 30 novembre 2009

Délibération n° 2009-1096

commission principale :	proximité et environnement
objet :	**Lutte contre le changement climatique et freins rencontrés par les entreprises - Contrat de recherche et de développement avec le laboratoire Pacte de l'institut d'études politiques de Grenoble**
service :	Délégation générale au développement urbain - Direction de la planification et des politiques d'agglomération

Le Conseil,

Vu le rapport du 12 novembre 2009, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le 18 décembre 2007, ont été votés en conseil de Communauté les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) que se donne la Communauté urbaine à horizons 2020 et 2050. Des scenarii d'agglomération sont en cours d'élaboration afin de constituer un document-cadre permettant d'appréhender la déclinaison concrète d'une agglomération émettant 20 % de CO_2 en moins à horizon 2020.

Le diagnostic des émissions de GES du territoire de la Communauté urbaine, publié en septembre 2009, montre que plus de la moitié des émissions de CO_2 sont imputables aux entreprises : 40 % pour les procédés industriels, 13 % pour le tertiaire et 10 % pour le transport routier.

Une partie non négligeable des économies d'émissions de CO_2 de l'agglomération devra donc être réalisée par les entreprises de l'agglomération. Si certaines d'entre elles agissent déjà en ce sens, il est nécessaire de développer ce mouvement.

Pour ce faire, la Communauté urbaine et ses partenaires (l'Association pour la promotion des éco-entreprises lyonnaises -Appel-), l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal) et la Chambre de commerce et d'industrie de Lyon -CCIL-) proposent de lancer une étude visant à connaître les comportements des entreprises grand lyonnaises vis-à-vis de la lutte contre l'effet de serre, leurs bonnes pratiques autant que leurs réticences à agir ou les obstacles qui les en empêchent.

La finalité de l'étude, à terme, est double : d'une part, mettre en évidence les attentes des entreprises vis-à-vis des institutions (quelles seraient les caractéristiques d'une offre de service lisible, pertinente, efficace et cohérente ?) d'autre part, identifier les perspectives de développement du marché privé des cleantech compte tenu des besoins exprimés par les entreprises étudiées.

Cette étude est scindée en plusieurs phases :

- 1. élaboration des questionnaires à destination des entreprises,
- 2. administration des questionnaires,
- 3. analyse des résultats.

Du fait du caractère innovant de la démarche (compréhension des freins perçus par la majorité plutôt que valorisation des quelques "bons élèves"), il est apparu nécessaire de réunir des compétences issues de la recherche pour l'élaboration et l'analyse des questionnaires.

La cohérence scientifique de l'étude, ainsi que certaines productions (élaboration des questionnaires et grilles d'entretien, synthèse et rendu de l'étude) sont confiées au laboratoire Politiques publiques, action politique, territoires (Pacte) qui est une unité mixte de recherche (UMR) rattachée à l'institut d'études politiques (IEP) de Grenoble. Ses thèmes de recherche portent sur la science politique, la géographie, l'aménagement du territoire et l'urbanisme : l'un des axes de travail de ce laboratoire est de favoriser l'échange interdisciplinaire autour des questions environnementales dans toutes leurs dimensions : compréhension des processus, représentations sociales, diagnostic et alerte, outils et méthodes de gestion, élaboration des normes, suivi et évaluation, aléas et vulnérabilité, politiques publiques du développement durable.

Cette mission, assurée par le Pacte, fera l'objet d'un contrat de recherche et de développement d'une durée de un an.

Différentes raisons plaident pour ce choix du laboratoire Pacte de l'IEP de Grenoble :

- il dispose des études préexistantes lui permettant d'avoir un accès plus rapide aux informations,
- il a déjà effectué des travaux de recherche du type "freins et levier" sur les décalages entre perception et mobilisation environnementales.

Au-delà de la mission confiée au Pacte, il faudra confier une étude à un prestataire privé après mise en concurrence pour la réalisation des entretiens eux-mêmes et l'administration des questionnaires. L'ensemble est estimé à 65 000 €. La Communauté urbaine finance la mission du Pacte à hauteur de 15 000 € (contrat de recherche objet de cette délibération). Le reste du financement sera assuré dans le cadre d'un partenariat avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal), la Chambre de commerce et d'industrie (CCI), le Fonds européen de développement régional (Feder) ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission proximité et environnement ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - la mise en œuvre d'une étude sur les réticences et freins des entreprises grand lyonnaises à engager des actions pour lutter contre le changement climatique, dans le cadre d'un contrat de recherche et de développement avec l'Institut d'études politiques de Grenoble (laboratoire Pacte), pour un montant de 15 000 € TTC,

b) - le contrat de recherche et de développement à conclure avec l'IEP de Grenoble.

2° - Autorise monsieur le président à :

a) - signer ledit contrat,

b) - solliciter toutes les aides financières pouvant venir abonder cette mise en œuvre, accomplir toutes démarches et signer tous documents nécessaires à l'instruction desdites demandes et à leur régularisation.

3° - La dépense de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2009 - compte 617 800 - fonction 832 - opération n° 2007.

4° - Les recettes de fonctionnement seront imputées sur les crédits à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2010 - compte 747 800 - fonction 832 - opération n° 2007.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 2 décembre 2009.